

PV AGO APRÈS-GE
24 mai 2016

Présents : 21 organisations et 26 membres individuels + 4 auditeurs. Liste présences :

Excusés : 13 organisations et 16 membres individuels

Liste participants et excusés: http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/Liste_participants_et_excuses_Assemblee_Generale_2016.pdf

Présidente d'AG : Carole Zraggen Linser

PV : Lara Baranzini et Matthieu du Moulin

1. LES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS 2015, ENJEUX ET MOBILISATION EN COURS

Mot de bienvenue de Carole Zraggen Linser (CZL)

Comme il est difficile de condenser en quelques points les événements de l'année, CZL propose de mettre l'accent sur quatre points saillants. Elle invite les membres à découvrir le Rapport annuel complet sur notre site internet :

http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/APRES-GE_RA_2015_valide_par_IAG_du_24_mai_2016.pdf

Journée de l'ESS du 12 mars

Un coup de projecteur sur l'économie sociale et solidaire (ESS) à Genève! Co-organisée avec la Ville de Genève, cette journée a réuni plus de 150 personnes. La matinée a permis aux participants de découvrir les principaux résultats de l'étude statistique 2015. En fin de matinée, une promenade était organisée à la découverte des arcades ESS dans le quartier de Plainpalais où les participants ont été chaleureusement accueillis par nos membres.

19-20 septembre, Alternatiba Léman

Les 19 et 20 septembre 2015, APRÈS-GE a activement participé au village transfrontalier des alternatives à Plainpalais. La tente animée par la Chambre a offert une vitrine aux activités de l'ESS et à plusieurs de ses membres. Nous avons également érigé le «mur de la transition», symbole du passage vers le monde de demain que nous voulons co-construire. Les dizaines de membres dispersés sur les différents sites, ont pu être identifiés grâce à un visuel « membre d'APRÈS-GE » sur leur stand. Ce assemblage a été un moment fort, dont on est reparti avec plein d'énergies positives. On a pu constater la pléthore d'initiatives et d'alternatives possibles.

Le programme PPE+

Ce programme accompagne les personnes en recherche d'emploi ou en reconversion professionnelle et soutient les organisations membres dans le développement de leurs activités économiques, notamment sur des questions de recrutement et la gestion des compétences. Les personnes effectuent des missions dans les organisations et entreprises membres dans le but d'acquérir une expérience professionnelle complémentaire et d'accéder à un emploi durable tout en se familiarisant avec l'ESS. Le programme offre également des formations, des séances de réseautage des rencontres avec les recruteurs. Ces différentes activités sont un soutien et une plus-value pour le stage.

En 2015, le PPE+ a accompagné 91 participant-e-s dont 57 % ont retrouvé un emploi durable et sont sortis du chômage.

CZL remercie chaleureusement Gaëlle Senebier Giouse, qui a contribué avec succès pendant sept ans au développement du programme PPE+. Elle nous a quittés en octobre pour donner une

nouvelle direction à sa carrière

L'incubateur Essaim

Le gros coup en fin d'année : en décembre 2015, la subvention de la Ville à Essaim a été supprimée par la majorité de droite du conseil municipal (CM) et transférée à la Fondetec. L'incubateur Essaim a pour mission la création de nouvelles entreprises ou de nouveaux projets chez des organisations membres ainsi que le soutien à l'entrepreneuriat dans l'économie sociale et solidaire. Essaim a mis sur pied le dispositif d'entrepreneur salarié, dans l'entreprise collective partagée (ECP) qui permet aux indépendants de se lancer dans une nouvelle activité économique tout en ayant un statut de salarié. Il a également développé des prestations dans l'expertise ESS sur l'écoquartier des Vergers à Meyrin.

Soutenu financièrement depuis 2009 par Ville de Genève pour son lancement, Essaim était au bénéfice d'une convention de 4 ans à partir de 2012. En 2016, il était prévu d'effectuer une évaluation du processus pour ajuster le dispositif sur la base des constats des 4 premières années. 2015 a été également une année d'élections avec une nouvelle configuration du CM avec l'alliance des partis de droite. En juin 2015, la Chambre a eu vent du plan de transfert de l'incubateur Essaim à la Fondetec sous prétexte de redondance d'activités. Puis, après juin, plus rien.

2 jours avant le vote du budget au CM, nous avons reçu l'information que la commission des finances du CM avait déplacé la subvention d'Essaim à la Fondetec. Pendant 4 jours, il y a eu une mobilisation du comité auprès des CM de tout bord. Mais le 14 décembre 2015, le CM a voté le transfert de la subvention avec effet au 1^{er} janvier 2016, soit 15 jours plus tard.

Or, la Chambre avait des salariés sous contrat. La première décision rapide a été de ne pas signifier des licenciements avant les fêtes. Une première rencontre avec la magistrate Mme Salerno s'est tenue le 23 décembre. La suppression de la subvention à Essaim semblait faire partie des référendums sur les lignes 36, selon les informations reçues lors de cet entretien. En janvier 2016, n'ayant pas d'informations sur la date du référendum (on parlait de l'échéance juin ou septembre), il a été nécessaire de procéder à la restructuration de l'incubateur : 6 postes ont ainsi été supprimés. Parallèlement, le comité a pris la décision de rejoindre le comité référendaire en qualité de faîtière, pour défendre les nombreux membres touchés par les coupes du municipal. Fin février, tombe l'information selon laquelle le transfert de la subvention d'Essaim à la Fondetec ne ferait pas partie du référendum. Cette information est confirmée par la magistrate. Eric Rossiaud, juriste et membre du comité, avait pourtant une autre interprétation du débat au CM : de facto, quand les référendaires se battent contre les coupes on peut argumenter juridiquement que la coupe d'Essaim faisait partie des coupes. Suite à une rencontre avec la magistrate, cet argument a été considéré comme recevable. Une demande formelle de la part de la magistrate a ainsi été adressée à la Chancellerie Cantonale pour avoir une réponse claire sur l'impact des référendums sur la subvention d'Essaim. Nous avons reçu la réponse début mai une lettre des services de la chancellerie signée par Monsieur Longchamp confirme que le transfert d'Essaim ne fait pas partie du référendum. Le comité a pris acte de la situation : fin de partie pour Essaim et perte d'une partie de l'équipe ainsi que de compétences pour la Chambre.

CZL rappelle également que les entrepreneurs salariés étaient aussi sous contrat de travail avec la Chambre. 21 ES se sont ainsi retrouvés à court de débouchés pour poursuivre leur projet professionnel. Une partie d'entre eux a par conséquent été accompagnée par la Chambre et en particulier par Marc Bieler, pour la construction d'une Entreprise collective partagée permanente (ECP). Aujourd'hui, Néonomia, l'ECP va déposer son dossier au RC.

Les votations du 5 juin restent importantes pour nombre de nos membres. CZL invite à se rendre aux urnes et voter 2 fois non pour s'opposer aux coupes.

CZL invite également les membres à la fête du comité référendaire qui se tiendra le 5 juin, dès 17h00, aux Bains des Pâquis

Remerciements (CZL)

CZL remercie l'équipe de la Chambre, consciente des moments difficiles passés car il n'est pas facile de voir ses collègues partir. Elle remercie également Marc Bieler, le secrétaire général, qui a donné sa démission pour le 30 juin 2016.

CZL nomme l'ensemble de l'équipe : Caroline Piffaretti, Fabienne Teifsian, Gaelle Senebier Giouse, Sandra Vasquez, Pascale De Senarclens, Marie-Laure Ferretti, Lara Baranzini, Mathieu de Poorter, Mathieu Jacquesson, Muriel Besse, Fanny Bernard, Raphaël Guichon, Paula Mura, Marc Bieler, Sara Poncini, Emilie Andrée, Ludivine Bertizzolo-Hausler.
ainsi que l'ensemble des stagiaires et personnes en mission PPE+ à la Chambre : Juan Carlos Godoy, Magali Floris, Matthieu Dumoulin, Nicolas Cossettini et Pascal Biner.

CZL remercie également tous les membres du comité pour leur travail bénévole.

2. PARTIE STATUTAIRE (MARC BIÉLER – MB)

Les Rapport annuel 2015 complet:

http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/APRES-GE_RA_2015_valide_par_IAG_du_24_mai_2016.pdf

La présentation ppt de l'AG :

http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/Presentation_ppt_AG_24_mai_2016.pdf

a) Approbation des procès-verbaux des AG 2015

a) PV AGO 19 mai 2015 : pas de remarques.

[http://public.apres-](http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/PV_AGO_19_mai_2015_valide_par_IAG_du_24_mai_2016.pdf)

[ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/PV_AGO_19_mai_2015_valide_par_IAG_du_24_mai_2016.pdf](http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/PV_AGO_19_mai_2015_valide_par_IAG_du_24_mai_2016.pdf)

b) PV AGE 10 novembre 2015: il est demandé que les statuts auxquels le PV fait référence soient associés au PV.

Le PV est approuvé à l'unanimité avec cette modification (→ besoin d'avoir les nouveaux statuts signés par le comité à mettre en ligne et en lien au PV en question)

b) Approbation du rapport d'activité 2015 (MB)

Compléments à la présentation ppt (MB)

a) Contexte de l'ESS : Le 54 % de structures membres qui touchent des financements publics pour leurs prestations sociales ou environnementales à la collectivité ont un financement souvent mixte.

b) Pôle développement et promotion : évolution du nombre de membres, en 2015, les départs compensent les nouvelles adhésions. Un travail de fond a été fait avec la grille ESS et la consolidation autour des critères, ce qui a amené à quelques départs. La majeure partie des structures sortantes a cessé son activité.

c) Pôle développement économique : Le chiffre d'affaires des entrepreneurs salariés : Le but qu'Essaim s'était donné en 2014, soit une augmentation de 20 % a été atteint. De plus, le mandat pour l'écoquartier de Meyrin a permis d'augmenter l'autofinancement de l'incubateur. 2014-2015 : 50-40'000 CHF autofinancement.

d) Pôle emploi et formation : félicitations à toute l'équipe du PPE+. Cette mesure figure parmi les meilleures mesures du Canton.

Le Rapport d'activité 2015 est approuvé à l'unanimité et l'AG donne décharge au comité pour 2015.

c) Comptes 2015 – présentation (Eric Rossiaud – ER)

Compléments à la présentation ppt (ER)

Les comptes 2015 sont déficitaires car le comité avait décidé de faire de 2015, une année tremplin, mais malheureusement on n'y est pas arrivé. Cette perte fait baisser les fonds propres de la Chambre qui restent malgré tout solides. Les raisons de la perte de CHF 50'000 sont multiples :

- Hausse de charges : les locaux dont la Chambre dispose à la rue Liotard et dont nous ne pouvons pas nous séparer car le CODAP (cosignataire du bail) n'accepte pas notre résiliation, engendrent des pertes. Nous espérons pouvoir résilier ces locaux au courant de l'année 2016.
- Revenus inférieurs à ceux budgétés : dans les cotisations (-15%), dans la vente de prestations Essaim (-25%) et dans la recherche de fonds (-100%)

d) Vérificateurs aux comptes: approbation du rapport

Lecture du rapport vérificateurs aux comptes par MB
Rapport des vérificateurs : http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/Rapport_de_lorgane_de_revision_-_etat_financiers_au_31_12_2015.pdf

Les comptes 2015 sont acceptés à l'unanimité.

e) **Élection vérificateurs aux comptes**

La proposition de reconduire la fiduciaire Chavaz SA avec laquelle on travaille depuis une année est acceptée à l'unanimité

3. QUELLES MISSIONS ET SERVICES ATTENDEZ-VOUS DE VOTRE CHAMBRE?

A) BILAN DES AXES DE TRAVAIL 2012 - 2015 (MB)

<http://public.apres-ge.ch/node/39861>

A. APRÈS-GE devient un acteur clef de l'économie genevoise et l'ESS un modèle d'une économie durable

Les points positifs :

L'ESS figure dans stratégie développement économique Canton horizon 2030

L'étude statistique, et le projet pilote avec le DIP et la fondation éducation21 pour une formation à l'ESS des enseignants du post-obligatoire. Marc Bieler en profite pour remercier Lara Baranzini pour son travail.

La BAS offre des tarifs préférentiels pour les membres d'APRÈS-GE.

L'expertise ESS est reconnue comme plus-value dans les écoquartiers.

La présence d'APRÈS-GE dans différents événements.

Les points négatifs

Pas assez de ressources pour être partout où on parle de développement durable. Le marché du DD regroupe beaucoup d'acteurs, d'initiatives concurrentes, complémentaires selon le point de vue.

La Chambre doit se positionner.

L'image poussiéreuse de l'ESS et la notion de lucrativité limitée qui n'est pas très sexy à vendre.

En termes marketing, c'est difficile d'avancer dans certains milieux avec ce concept.

B. APRÈS-GE construit une Chambre solide au service de ses membres

Les points positifs :

La mesure PPE+ : prestation directe aux membres

L'accompagnement des membres avec le dispositif d'Essaim

Les points négatifs

Pas de nouvelles prestations depuis 2011

La Chambre n'est pas assez autofinancée

Nous n'avons pas les moyens de nos ambitions

C. APRÈS-GE augmente le nombre de membres et assure une représentation diversifiée

Les points positifs :

La diversité des statuts juridiques des membres s'est davantage étoffée.

La quasi totalité des membres est ok avec les critères

Une dynamique autour des membres individuels est en train de s'installer

Les points négatifs

300 entreprises et organisations membres et pas 500

Manque de prestations attractives pour attirer de nouveaux membres

D. L'ESS devient une référence aux plans scientifique et politique

Les points positifs :

Différents travaux avec les milieux universitaires, en particulier l'Uni de Lausanne et de Berne.

Le programme Interreg et l'observatoire ESSpace

Des formations sur l'ESS dans différents réseaux

Les points négatifs

Difficulté à trouver des formateurs

E. APRÈS-GE contribue à la construction d'un réseau régional et national de Chambres de

L'ESS et développe les liens avec les réseaux internationaux

Les points positifs :

En plus de la Chambre vaudoise, émergence de la Chambre BEJUNE et bientôt une chambre au Valais.

Les points négatifs

la question de créer une faîtière romande a été évoquée mais pour le moment, chacun œuvre au niveau de son canton.

Questions/remarques

De quel type/profil de formateurs on constate le manque ? Il s'agit surtout de formateurs qui portent spécifiquement un contenu ESS.

René Longet, membre du comité : en relisant les axes stratégiques 2012-2015, on voit une liste magnifique, mais peu réaliste. Soyons modestes et réalistes pour les prochains axes stratégiques !

Message de Marc Biéler, Secrétaire Général sortant

MB salue l'assemblée et dit partir avec quelques regrets : le regret de ne pas avoir réussi à sauver Essaim, le regret de ne pas avoir dessiné la voie de l'ESS de demain. Son bilan des 4 ans passés à la Chambre le laisse perplexe. Il reste avec un sentiment de déséquilibre entre un grand nombre de rencontres personnelles enrichissantes et une dynamique de groupe difficile à trouver. Il tient à remercier toute l'équipe et en particulier l'équipe PPE+. Il remercie également le comité et les membres. Et énonce le dernier regret d'avoir collaboré avec la présidente seulement 2 années.

B) ORIENTATIONS STRATÉGIQUES 2016 - 2018 – PROPOSITIONS ET DISCUSSION (Christophe Dunand - CD)

Le but est de préciser la vision et les missions de la Chambre car il y a besoin de se consolider pour relancer la machine. Dans la vision on clarifie le positionnement de l'ESS comme pionnier de la transition. Après des travaux au sein des groupes de travail et en comité, CD va présenter la vision et les missions et demande à ce que l'AG les valide ce soir pour que la Chambre puisse aller de l'avant. CD s'excuse du fait que le timing serré n'a pas permis de soumettre aux membres le document avant ce soir, mais il y a besoin d'avoir une validation de l'AG, même si certaines formulations sont améliorables.

Vision

Notre société doit aller vers le respect de l'Humain et de l'Environnement.

L'économie basée sur la maximisation du profit va à l'encontre de cet objectif. L'économie sociale et solidaire a pour vocation de la remplacer.

Les acteurs de l'ESS (organisations-entreprises-citoyens) sont pionniers et moteurs de cette transition vers une économie de la durabilité.

Pour grandir ensemble et accélérer cette transition, les acteurs de l'ESS doivent être reliés entre eux et avec tous les acteurs économiques et le grand public, pour faire connaître et rendre répliquables les multiples innovations et bonnes pratiques écologiques et sociales.

Mission 1 : Développer et renforcer les acteurs existants de l'ESS et intensifier leurs échanges économiques

Mission 2 : Soutenir et favoriser la création de nouveaux projets et entreprises ESS

Mission 3 : Représenter les membres de la Chambre et défendre leurs intérêts

Mission 4 : Promouvoir les innovations et bonnes pratiques de nos membres et les standards ESS dans l'ensemble des milieux économiques et les inciter à converger vers une économie durable sans faux semblants

Débat/questions/remarques

Plusieurs points ont été soulevés par l'AG :

Sur la vision

- La vision plaît, est très ambitieuse
- L'impression que la vision n'en est pas une. C'est un contexte. Il faudrait plutôt une vision de la

Chambre dans ce contexte.

- Il faut placer la Chambre dans la vision. Dire ce que la chambre veut. Remplacer avec «*proposer une alternative crédible et reconnue* ».
- une vision c'est 3-4 lignes maximum
- La formulation épïcène de la vision !

Sur les missions

- Missions = buts à traduire en objectifs mesurables.
- Les missions sont plutôt des objectifs. Pour les deux premières missions, on peut trouver des indicateurs. Mais pour les missions 3 et 4 ça paraît difficile : comment trouver des indicateurs ? Ne faudrait-il pas simplement les supprimer ?

Services aux membres

- La notion de services aux membres est bannie des missions et c'est dommage. Le mot prestations n'est pas explicite.
- Dans les missions, il manque le volet prestation, même si implicite dans le 2. Voudrait ne pas devoir prendre ses assurances à la FER. Voudrait accéder aux mêmes prestations de sa chambre.
- Comment la FER et les chambre de commerce se financent ? Avec plus de prestations, les membres sont prêts à payer plus de cotisations.
- Plusieurs membres sont d'accord avec les remarques sur les prestations.

Financement de la Chambre

- La Chambre marchait sur deux jambes jusqu'à décembre. Maintenant sur une seule. Il en faudrait 2 ou 3 nouvelles pour relancer la machine. Quel nouveau projet porteur ?
- Comment la FER et les chambre de commerce se financent ? Avec plus de prestations, les membres sont prêts à payer plus de cotisations.

Mission 1

Plusieurs interventions mettent en avant Le Léman comme vecteur pour cette mission. L'AG exprime son envie que la Chambre s'implique davantage dans Le Léman pour faire avancer Le Léman et intensifier les échanges économiques des membres.

Mission 2

- Savoir si cette mission induit une dimension de collaboration avec d'autres structures qui offrent des prestations. Comment on mutualise les forces ? Quelles collaborations ? Comment ne pas aller sur les créneaux des autres structures qui offrent des prestations ?
- favorisons non seulement la création de nouvelles entreprises ESS, mais aussi la récupération par l'ESS de nouvelles entreprises créées.
- L'idée d'unir nos forces. Penser aux autres acteurs non comme concurrents mais comme partenaires.

La mission 3

- elle peut être difficile compte tenu de la diversité et du nombre de membres, il peut être difficile d'arbitrer entre des positions différentes.
- La mission 3 est importante. L'exemple de structures de protection de l'environnement qui se sont construites autour de cette mission.

Mission 4

- Il faudrait dire qu'on vise la reconnaissance de l'ESS au-delà de l'aspect secondaire et insertion. La notion d'ESS reste confinée dans certains textes comme dans loi sur le travail, il y a besoin d'expliquer davantage l'ESS.

Sur le processus

- La cohérence, au niveau du processus de validation de la vision et des missions, avec les principes et valeurs de la Charte. Le processus ne semble pas suivre le principe de participation des membres.
- L'envie de voir des actions concrètes rattachées aux missions dans les mois à venir pour pouvoir

en débattre.

Réponses de CD

- Sur processus et temps : oui et non. On a la nécessité de pouvoir définir un cap assez clair et rapidement. La manière de coller des projets sous les missions peut être discutée, mais il est nécessaire de donner un cap à l'équipe pour le choix des projets et des actions. Si on veut relancer la machine il faut être le plus vite possible et le plus clair possible. Il y a besoin d'une approche pragmatique car il n'y a pas le temps d'ouvrir un processus participatif.
- La partie prestations fait partie évidemment des missions 2 et 1. C'est implicite. Dans la 1, à travers les échanges entre membres. Et il y a un gros travail à faire pour créer des consommateurs.
- Pour les assurances : le comité a parlé d'une caisse AVS, mais c'est un gros boulot. Ces projets peuvent utiliser toutes les ressources au détriment d'autres projets. Nous avons besoin de ressources supplémentaires pour financer ce type de projets.
- Insérer la chambre dans la vision : ok, pour changer.
- Voit avec plaisir que le positionnement qui vise le remplacement de l'économie classique par l'ESS reçoit l'adhésion, même si ambitieux. Il est important de se positionner par rapport au mouvement de l'économie classique qui reverdit son image.
- Pour les remarques sur la mission 3, oui c'est difficile, mais une chambre doit représenter au mieux ses membres.
- Concernant l'autonomie : c'est évident. Nous avons besoin d'un projet de 2 mio. On doit avoir cette ambition et priorité. Mais la recherche de fonds n'est pas une mission en soi.

Intervention de Sandrine Meyer Chanson, membre du comité

Il y a l'envie de travailler aux spécificités de l'ESS et développer les acteurs économiques. D'agir sur l'économique. Le lobbying politique, ce n'est pas la mission de la Chambre. D'autres organisations, qui convergent sur la première partie de la vision, ont davantage une mission plus orientée sur le lobbying politique. La Chambre vise le renforcement de l'ESS par le développement économique. Un papier sur la lucrativité limitée va être d'ailleurs publié prochainement : il ne s'agit pas d'une limite morale au profit, mais une question de valeurs et de ce à quoi sert le profit. Il ne s'agit pas de se limiter moralement à l'idée de faire du profit.

Intervention de Carole Zraggen Linser

Elle souhaite contrebalancer CD sur la question du processus participatif : évidemment en automne il y aura une suite au processus. Le comité avait besoin de réactions à chaud ce soir sur l'orientation générale. Il y a déjà des projets reliés aux missions présentées, dont celui de la monnaie complémentaire Le Léman. Elle pense que les actions doivent faire l'objet d'un deuxième débat. Pour la question du service aux membres, nous ne sommes pas assez allés au contact des membres. Il y a tout le travail d'aller dans le réseau et renouer le lien avec les membres qui doit être remis en place.

Intervention d'Eric Rossiaud

Depuis le début de la Chambre, on a décidé qu'il fallait développer des prestations aux membres. Ça n'a pas été le vecteur de quelque chose de très fort. On n'a pas réussi. Il faut créer des collaborations, chercher des porteurs de projets. Les idées ne manquent pas pour développer nos entreprises, mais il manque les énergies. Lançons des idées, et on pourra développer notre réseau. Nous n'avons pas été submergés par des porteurs de projets avec des projets d'entreprises ESS. Il y a peu de porteurs de projets. C'est une ressource peu fréquente à Genève. Effectivement, il faudrait collaborer avec des personnes qui mettraient en œuvre des projets qui peuvent devenir des prestations pour les membres comme par exemple la Centrale d'achats. Mais ce n'est pas forcément la chambre qui met en œuvre. Il y a aussi tout un travail politique qui n'a pas été fait et du coup on paye d'avoir été concentrés sur les prestations.

Suite du processus (CZL)

On ne va pas voter la vision et les missions maintenant. L'idée était de voir s'il y a un « confort » de l'assemblée sur les grandes lignes et le comité va travailler à une V2 pour l'automne. V2 qui

intègre les remarques qui sont sorties du débat. La validation définitive se fera à l'automne.

Remarques

Des idées de projets devraient être rajoutés sous les missions : pourquoi ne pas les communiquer et les soumettre à des votes on-line, smilies, like ?

Il faudrait prévoir un espace de consultation pour que tout le monde puisse réagir. Intégrer ces réactions dans le processus du comité pour travailler à la V2.

Décision

L'Assemblée donne mandat au comité, à partir de cette base et en intégrant les remarques et apports des membres, de travailler à une V2 plus détaillée. La proposition est acceptée avec 2 abstentions et aucune opposition.

4. NOUVELLE COOPÉRATIVE DES ENTREPRENEURS ROMANDS – PRÉSENTATION

Par Yann Bernardinelli, ancien ES d'Essaim et fondateur de l'entreprise collective partagée permanente (ECP)

Après plusieurs échecs, après la chute d'ESSAIM, il y a eu un regroupement d'entrepreneurs assez important permettant d'atteindre la taille critique pour la création de la coopérative Neonomia. La coopérative, à but non lucratif, regroupe nombreuses compétences. Un modèle coopératif a été mis en place de sorte à ne pas être dépendants d'entrepreneurs aux gros chiffres d'affaires.

Voir la présentation ppt de Neonomia: <http://public.apres-ge.ch/sites/test.intranetgestion.com/files/AG-ApreGE-Neonomia.pdf>

5. GROUPE DE TRAVAIL «MEMBRES INDIVIDUELS» - BRÈVE INFORMATION

Lara Baranzini

L'AG de l'année passée avait donné mandat à un groupe de travail de se pencher sur la pondération des voix en AG entre membres individuels et membres collectifs. Un groupe, composé par une 15aine de personnes s'est réuni à plusieurs reprises en 2015 et a convenu de se pencher sur plusieurs aspects avant d'aborder la question de la pondération. Le groupe a abordé les questions suivantes :

- Le rôle que les membres individuels ont envie de jouer au sein de la Chambre (Participer à la réflexion sur l'ESS, Être ambassadeurs de l'ESS, Soutenir et lancer des initiatives citoyennes, des actions/projets spécifiques, Soutenir les acteurs de l'ESS (membres collectifs de la Chambre mais aussi d'autres structures ESS qui ne sont pas forcément membres de la Chambre), être Consomm'acteurs, offrir du bénévolat/mentorat pour soutenir des projets spécifiques de la Chambre ou pour renforcer les acteurs de l'ESS)
- Le processus d'adhésion des membres particuliers (Étoffer formulaire d'adhésion en demandant plus d'informations aux personnes qui souhaitent adhérer. Leur proposer une liste d'axes de contribution à l'ESS concrets tout en faisant attention à ne pas décourager et proposer, dans le formulaire d'adhésion, une liste de thématiques d'intérêt.)
- Le rôle de la Chambre vis à vis des membres particuliers (Communiquer aux membres particuliers des pistes concrètes pour que les membres particuliers participent à la promotion de l'ESS, regrouper les membres individuels autour de centres d'intérêt commun, créer un forum d'idées concrètes de transition, créer un système de « bourse à compétences »)
- La Pondération des voix en AG

Pour cette question, le groupe revient avec des questions plutôt que des réponses. D'abord la question de savoir s'il s'agit véritablement d'un problème. Les membres de la Chambre, que ce soit des entreprises/organisations, ou des membres individuels ont adhéré pour une charte de principes et valeurs qui est la même et qui les unit. De plus, le problème est le poids des membres individuels qui sont plus nombreux en AG ou celui des organisations membres qui participent peu aux AG ? La question de la pondération impliquerait également une différenciation entre membres individuels et collectifs dans les statuts avec le risque de différencier et de diviser en plus des

complications juridiques liées aux changements dans les statuts. Enfin, la question de la faisabilité de la pondération se heurte sur la façon de le faire. Si on pondère différemment un membre individuel d'une organisation, on ne devrait pas pondérer différemment aussi les voix des petites et des grandes entreprises/organisations ?

Un compte rendu complet des réflexions sera soumis au comité et partagé avec l'ensemble des membres sur le site et via la News Letter.

6. DIVERS - PROPOSITIONS INDIVIDUELLES

◦ **La processus pour que la Chambre soit reconnue d'utilité publique en est où?** (Claude Michaud)

MB : des modification des statuts d'APRÈS-GE ont été effectuées dans cet objectif. Le processus est en cours.

◦ **Modification des statuts**

Claude Michaud propose une modification des statuts pour être en cohérence avec le swiss npo code validé par la fondation ZEWO - le Service suisse de certification pour les organisations d'utilité publique collectant des dons. Ce code stipule une législature maximale au sein du comité de 12 ans.

CZL : la question va être étudiée par le comité.

Shantala Dishon (membre du comité) : concernant la composition du comité, Shantala fait un appel : la parité de genre n'est pas respectée. Elle fait donc un appel aux femmes pour se porter candidates l'année prochaine.

◦ **La Banque d'APRÈS-GE**

Olivier Zimmermann : vu l'importance des banques dans réchauffement climatique, il se pose la question de savoir si APRÈS-GE ne devrait pas passer à la BAS plutôt que de garder ses comptes à Raiffeisen.

CZL : La question est tout à fait pertinente. Effectivement pendant un certain temps il y a eu l'espoir d'attirer Raiffeisen dans l'ESS, mais aujourd'hui il faudrait effectivement se pencher sur la question du changement de la banque.

◦ **Proposition de partenariat entre la structure social business models et la Chambre**

Claude Michaud propose à la Chambre de se pencher sur la possibilité d'un partenariat avec sa structure, social business model.

CZL : invite Claude Michaud à venir présenter sa structure et la proposition de partenariat dans un prochain comité.

La séance est levée à 20h54 par CZL.